

Débat d'Orientation Budgétaire 2020

Culture / sport



Solidarité



Environnement



Urbanisme



Vivre ensemble



Éducation



Jeunesse



Un contexte national financier difficile pour les collectivités territoriales depuis plusieurs années

De 2014 - 2017 :

Réduction par l'Etat des concours financiers aux collectivités :

- 11 milliards € sur 4 ans

puis :

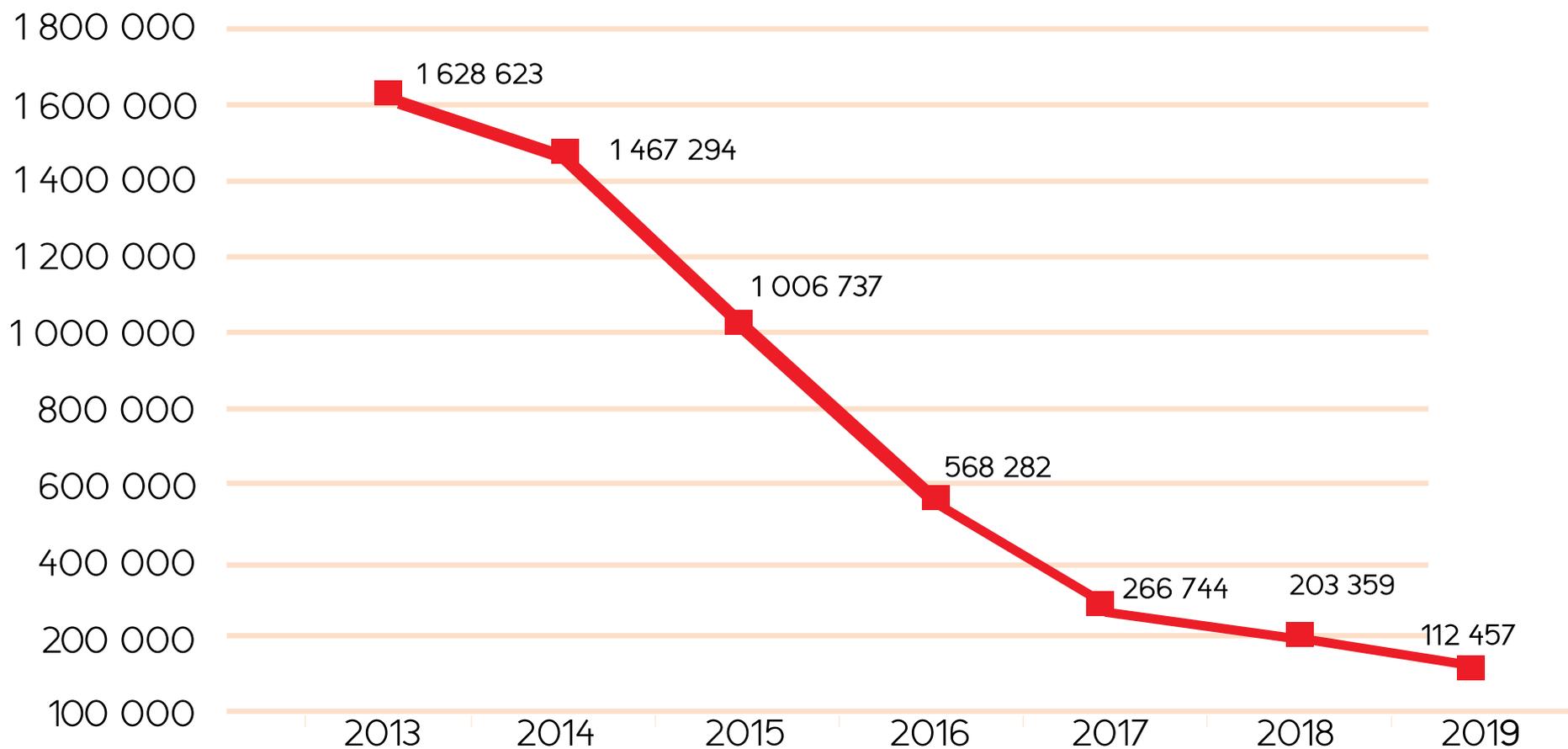
Loi de programmation des finances publiques 2018-2022 :

- promesse d'un maintien des dotations

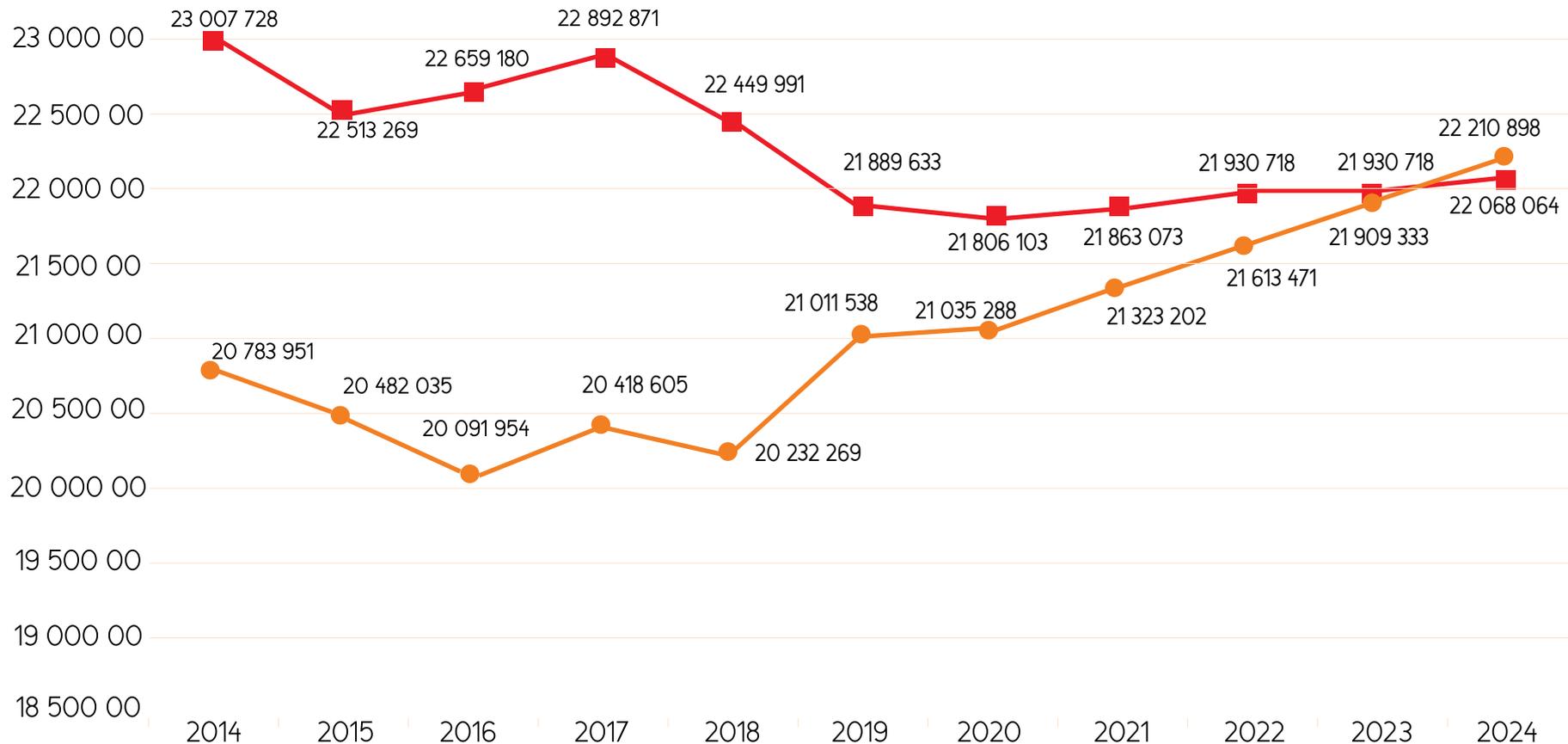
Or en 2018 et 2019 :

Diminution constatée des concours financiers

Une baisse vertigineuse de la dotation globale de fonctionnement



Évolution des dépenses et recettes de fonctionnement



Les chiffres de 2014 à 2018 sont ceux du compte administratif.
De 2019 à 2024 : il s'agit des montants du budget prévisionnel.

■ recettes ● dépenses

La fiscalité

Pas d'augmentation des taux en 2020

- SUR le foncier bâti
- SUR le foncier non bâti

| | Taux |
|------------------------------|---------|
| Taxe d'habitation | 8,10 % |
| Taxe SUR le foncier bâti | 34,38 % |
| Taxe SUR le foncier non bâti | 82,12 % |

Les taux n'ont pas augmenté depuis 2016.

La fausse suppression de la taxe d'habitation

Montant de la taxe d'habitation 2019: 749.636 €

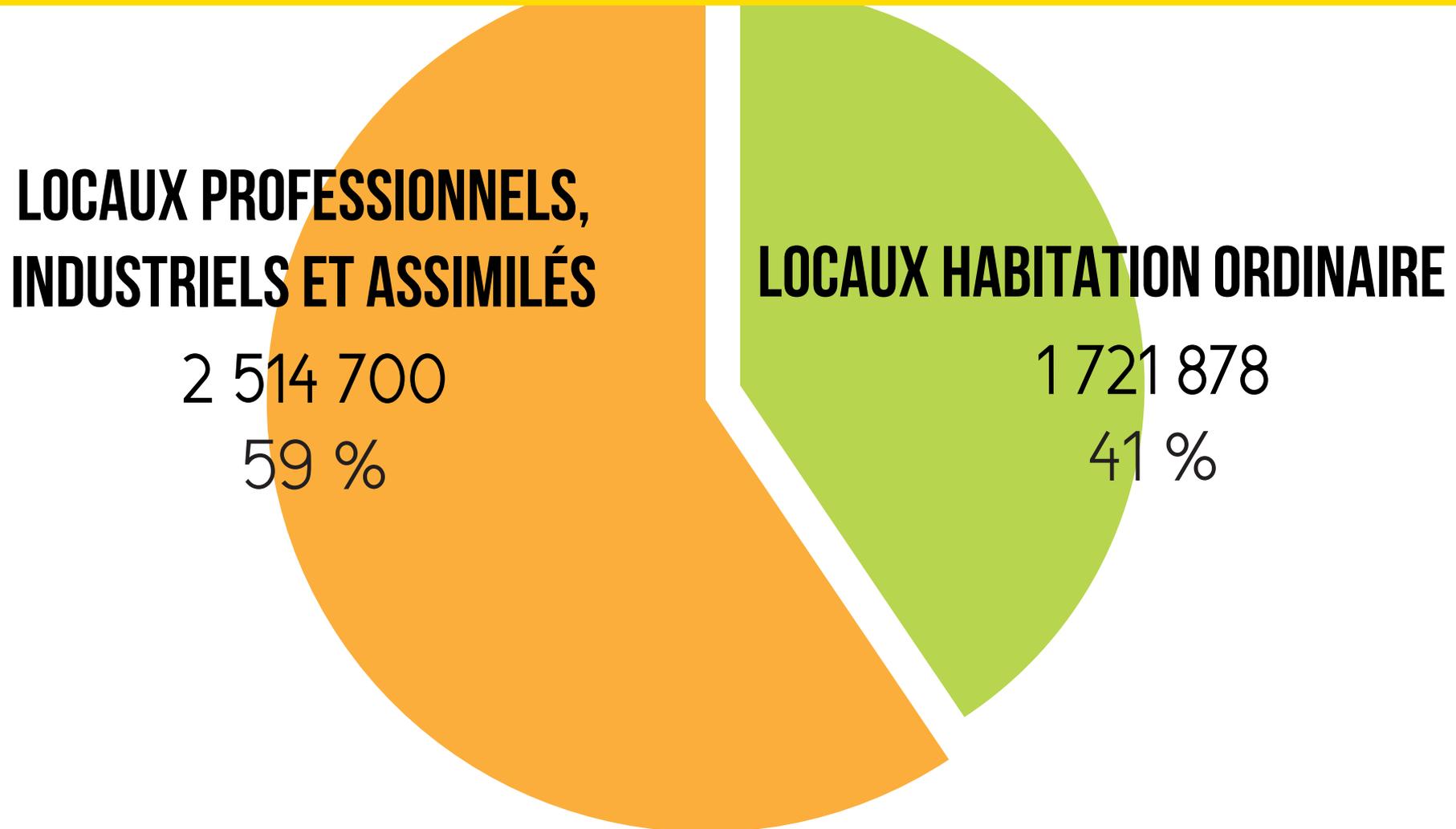
Annonce: suppression totale de taxe d'habitation pour les résidences principales d'ici 2023.

Réalité: compensation aux communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes et compensation aux départements par une part de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).

Processus injuste et inégalitaire: tous les Français payent la TVA indépendamment de leur niveau de ressources.

Pas de **SUPPRESSION** mais une **NATIONALISATION** de la taxe d'habitation.

Décomposition des recettes de la taxe foncière bâtie 2019 (BP 2019)



Évolution des dépenses de personnel en millions d'euros

| CA 2014 | CA 2015 | CA 2016 | CA 2017 | CA 2018 | CA 2019 | BP 2020 | Moyenne /an |
|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|
| 13 081 | 13 020 | 12 853 | 13 025 | 12 708 | 12 558 | prévu | 2014/2019 |
| 5,72 % | -0,47 % | -1,28 % | 1,34 % | -2,44 % | -1,18 % | 13 188 | 0,26 % |

Les chiffres indiqués de 2014 à 2019 sont ceux du compte Administratif.

- Si la ville n'avait pas à subir les réductions de ressources imposées par l'Etat, elle pourrait répondre à 20 à 25 besoins réels d'emplois, ceux non remplacés par contraintes et ceux répondant aux besoins de la population.
- Coût moyen pour ces besoins : 600 000 € pour 20 emplois

Une dette saine

Le capital restant dû à la date du 1^{er} janvier 2020 est de 5 216 186 €.

Les emprunts sont classés sans risque.

Ratio d'endettement du budget 2019 :

- 414 € par habitant
- 931 € moyenne nationale de la strate

Financement des investissements 2020

| Libellés | Investissement 2020 |
|---|---------------------|
| opérations - BA- Fonds concours - Acquisitions | 4 194 190 € |
| Maintenance du patrimoine | 992 650 € |
| Moyens des services | 475 640 € |
| Remboursement caution et taxe aménagement | 27 335 € |
| Total dépenses investissement | 5 689 815 € |
| Capacité autofinancement + provisions + Fonds roulement n-1 | 317 670 € |
| Autres (Cessions - Fctva - Subventions) | 1 806 145 € |
| Emprunt prévisionnel | 3 566 000 € |
| Total recettes investissement | 5 689 815 € |

Principaux Investissements 2020

- Poursuite des travaux rue Victor Hugo - 1,5 million €
- Maire annexe des Martinets : aménagements des espaces extérieurs et installation d'un panneau lumineux - 157 000 €
- Travaux sur les placettes axe Quénardel Jaurès et axe Lénine - Jaurès - 172 000 €
- Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (Pave) - 50 000 €
- Agenda d'accessibilité programmée des établissements recevant du public (Ad'ap) - 200 000 €

Principaux Investissements 2020

- Installation de panneaux de signalisation directionnelle - 100 000 €
- Reprise des murs de soutènement - 193 000 €
- Résidence autonomie Maurice Mignon : remplacement des menuiseries - 270 000 €
- Installation d'un arrosage automatique stade K. Sellier - 35 000 €
- Stade Marcel Coene : Réfection de l'escalier des tribunes - 60 000 €
- Réfection de deux toitures des pavillons de l'ALSH - 98 000 €
- Réfection de la toiture du gymnase Bouchoux et de l'éclairage - 130 000 €